

Page: 1/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 13.03.2017 Version: 1.00 Révision: 13.03.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Lordin Special Power
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation: Produit nettoyant pour l'épiderme
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Fournisseur/Producteur:

Peter Greven Physioderm GmbH Procter-&-Gamble-Str. 26 53881 Euskirchen Germany

Tel.: +49-2251-77617-0 Fax: +49-2251-77617-44

- · Adresse e-mail de la personne compétente: sds@kft.de
- · Service chargé des renseignements : KFT-Chemieservice GmbH +49-6155-8981-400
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: ORFILA (INRS) Tel. : +33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Produit cosmétique. En cas d'utilisation conforme, aucun risque particulier n'est connu.

· Indications complémentaires:

D'après l'article 31(1) du règlement (CE) 1907/2006, cette substance / ce mélange ne nécessite pas de rédiger une fiche de données de sécurité. Par conséquent, la fiche de données de sécurité existante peut ne pas correspondre en tous points aux dispositions de l'annexe II de ce règlement.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Il s'agit d'un produit cosmétique, qui n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage du règlement sur les matières dangereuses ou du règlement (CE) 1272/2008.

- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · 2.3 Autres dangers Les indications suivantes concernent une mauvaise utilisation par mégarde ou accident.
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description :

Préparation aqueuse de tensio-actifs, agents abrasifs et, éventuellement, agents de soin, conservateurs, parfums, colorants et autres agents auxiliaires

· Composants contribuant aux dangers: néant

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : En cas de doute ou de symptômes prolongés, consulter un médecin.

(suite page 2)

Page: 2/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 13.03.2017 Version: 1.00 Révision: 13.03.2017

Nom du produit Lordin Special Power

(suite de la page 1)

- · après inhalation : En cas d'utilisation appropriée, plutôt improbable.
- · après contact avec la peau : Aucune mesure particulière n'est requise
- · après contact avec les yeux :

En cas d'utilisation appropriée, plutôt improbable.

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

· après ingestion :

Plutôt improbable en cas d'utilisation conforme.

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

Au cas où un bébé/un jeune enfant serait concerné, toujours consulter un médecin ou le service du centre anti-poison à titre de précaution.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Aucune dangers connue
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- · Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Les indications mentionnées ci-dessous se réfèrent à l'échappement de grandes quantités.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Ne pas rejeter dans le sous - sol ni dans les terrains

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

En cas de renversement ou de fuite : essuyer le plus gros avec un chiffon.

Rincer des restes avec de l'eau

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter la section 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la section 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la section 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

- · Préventions des incendies et des explosions: Observer les règles générales concernant la protection anti-feu de l'entreprise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker à température ambiante.

(suite page 3)

Page: 3/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 13.03.2017 Version: 1.00 Révision: 13.03.2017

Nom du produit Lordin Special Power

(suite de la page 2)

· Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments

Ne pas stocker avec les aliments pour les animaux.

- · Autres indications sur les conditions de stockage : Protéger contre le gel.
- · Classe de stockage : 10-13 Autres matières combustibles et non combustibles
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir section 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Protection respiratoire : non nécessaire.
- · Protection des mains :

Non nécessaire.

- Il s'agit du produit nettoyant pour la peau
- · Matériau des gants -
- · Temps de pénétration du matériau des gants -
- · Protection des yeux : non nécessaire.
- · Protection du corps : non nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles				
Indications générales.				
· Aspect: Forme :	pâteux			
Couleur :	beige			
· Odeur :	Parfumé			
· Seuil olfactif:	Non déterminé.			
· valeur du pH à 20 °C:	4,8-5,5			
· Modification d'état				
Point de fusion :	non déterminé			
Point d'ébullition :	non déterminé			
· Point d'éclair :	non applicable			
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.			
· Température d'inflammation :	non déterminé			
· Température de décomposition :	Non déterminé.			
· Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.			
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.			
· Limites d'explosion :				
inférieure :	non applicable			
supérieure :	non applicable			
		(suite page 4)		

(suite page 4)

Page: 4/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 13.03.2017 Version: 1.00 Révision: 13.03.2017

Nom du produit Lordin Special Power

(suite de la page 3)

		(Suite de la page 3	
· Pression de vapeur :	Non déterminé.		
· Densité :	non déterminée		
· Densité relative.	Non déterminé.		
· Densité de vapeur:	Non déterminé.		
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.		
· Solubilité dans/miscibilité avec			
l'eau :	miscible		
Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.			
· Viscosité :			
dynamique :	Non déterminé.		
cinématique :	Non déterminé.		
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.		

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification : Aucune toxicité particulière n'est à craindre du fait de la composition.
- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau :

Pas de classement

(Human Patch Test)

- · des yeux : Effet légèrement irritant possible.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- $\cdot \textbf{Canc\'erog\'enicit\'e} \ \text{Compte tenu des donn\'ees disponibles, les crit\`eres de classification ne sont pas remplis.}$
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : A present il n'y a pas des dates quantitatives concernant la toxicité aquatique.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Les agents tensioactifs contenus sont biodégradables.
- $\cdot\,\textbf{12.3 Potentiel de bioaccumulation}\,\,\text{Pas d'autres informations importantes disponibles}.$

Page: 5/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Version: 1.00 Révision: 13.03.2017 Date d'impression: 13.03.2017

Nom du produit Lordin Special Power

(suite de la page 4)

- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques :
- · Remarque : Sans problème pour les eaux usées et les bassins d'épuration en petites quantités et en solution.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Suivant annexe 4 de la réglementation administrative visant les substances polluantes de la nappe phréatique (VwVwS) du

Classe de pollution des eaux (auto-classification) dans le concentré

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation : Elimination conforme aux règlements de l'administration régionaux.
- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : N'ajouter l'emballage à la collecte de matériaux récupérables qu'après vidage intégral.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport		
· 14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'	ONU	

- · ADR, ADN, IMDG, IATA
- néant
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, ADN, IMDG, IATA
- · Classe néant
- · 14.4 Groupe d'emballage
- · ADR, IMDG, IATA néant
- · 14.5 Dangers pour l'environnement:
- · Polluant marin: Non
- · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

(suite page 6)

Page: 6/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Version: 1.00 Date d'impression: 13.03.2017 Révision: 13.03.2017

Nom du produit Lordin Special Power

(suite de la page 5)

· Prescriptions nationales:

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Le produit est soumis à l'ordonnance et/ou aux directives en matière de produits cosmétiques (76/768/CEE) dans leur version actuelle.

· Autres informations:

D'après l'article 31(1) du règlement (CE) 1907/2006, cette substance / ce mélange ne nécessite pas de rédiger une fiche de données de sécurité. Par conséquent, la fiche de données de sécurité existante peut ne pas correspondre en tous points aux dispositions de l'annexe II de ce règlement.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche de données de sécurité :

KFT Chemieservice GmbH Im Leuschnerpark. 3 64347 Griesheim Postfach 1451 64345 Griesheim Germany

Tel.: +49 6155 8981 400 Fax: +49 6155 8981 500

Service de fiche de données de sécurité: Tel.: +49 6155 8981 522

· Contact : Dr. Eugenie Gieser · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

MAL-Code: Måleteknisk Arbejdshygjejnisk Luftbehov (Regulation for the labeling concerning inhalation hazards, Denmark)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· . Sources. Indications du productuer